

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 12 février 2013

Date de convocation : mardi 5 février 2013

Séance du mardi 12 février 2013

L'an deux mil treize, le mardi douze février, à vingt heures trente, le conseil municipal de la ville d'Aigurande, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal COURTAUD, maire.

Etaient présents : M. COURTAUD, Mme DARCHY, M. BOUSSAGEON, Mme MICAT, MM. DURIEUX, MAILLIEN, MAINGAUD, HERAULT, PICAUD Ph, PICAUD L., SOHIER, Mmes GOUNEAU, YVERNAULT, PENIN, AULET, GIRAUDET, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(es): M. RAFFINAT(excusé): Mme ROBISSON(excusée) Mme LAURIEN

Pouvoirs: M. RAFFINAT donne pouvoir à M. BOUSSAGEON, Mme ROBISSON donne pouvoir à Mme DARCHY
M. Lucien PICAUD est élu secrétaire de séance

Le conseil municipal observe une minute de silence à la mémoire de M. Roger BERNARDET, conseiller municipal de 1971 à 1977 et de M. Jacques MAINGAUD, conseiller municipal de 1977 à 2001, adjoint au maire de 1983 à 1989 et de 1995 à 2001.

AMENAGEMENT D'UNE SALLE DES ASSOCIATIONS:

DEMANDES DE SUBVENTIONS DETR:et FAR

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'aménager une salle pour les associations en réunissant deux salles existantes dans l'annexe de la mairie. Il présente le projet élaboré par M. LANGLOIS. Le montant des travaux s'élève à 99 650.00 €HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le projet présenté et sollicite la participation de l'Etat au titre de la DETR et du Département au titre du FAR.

REFORME DES RYTHMES A L'ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la réforme des rythmes à l'école primaire s'est engagée avec la publication du nouveau décret sur l'organisation du temps scolaire.

Ainsi, le passage à la semaine de quatre jours et demi s'appliquera de droit dès la rentrée scolaire 2013; toutefois, le maire peut demander le report de son application à la rentrée 2014.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il souhaite que cette réforme puisse s'appliquer dans la commune dès la rentrée 2013 et sollicite son avis sur ce point.

Le conseil municipal, à l'unanimité se déclare favorable à la mise en place du passage de la semaine de quatre jours et demi dès la rentrée 2013 pour les écoles d'Aigurande.

CREATION DE DEUX EMPLOIS D'AVENIR

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer deux emplois dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir afin de permettre à deux jeunes d'intégrer le monde du travail:

- ✓ Un poste d'agent polyvalent du service « sport jeunesse animation »
- ✓ Un poste d'agent polyvalent du service « espaces verts environnement ».

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, à l'unanimité décide de créer ces deux emplois dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir

COLLEGE FREDERIC CHOPIN

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION :VOYAGE EN ALLEMAGNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le collège Frédéric Chopin organise un voyage pédagogique en Allemagne et sollicite une participation de la commune pour les élèves domiciliés à Aigurande.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une participation financière de 80 €par élève domicilié à Aigurande

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 150 €à l'Union Vélocipédique Limousine pour aider à récompenser le deuxième meilleur sprinter de la journée qui sera révélé à Aigurande lors de la course Châteauroux-Le Poinçonnet/Limoges-Beaune les Mines.